



La lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

avril 2019

Actualité de la MDPH

Le DuoDay est un événement européen, ouvert aux employeurs : entreprises, administrations, collectivités et associations, ainsi qu'à toutes personnes en situation de handicap.

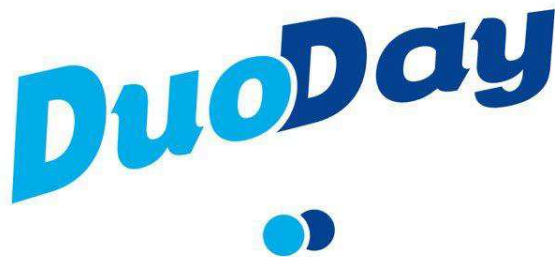
Durant une journée, une personne handicapée compose un duo avec un professionnel, afin de s'immerger dans son quotidien.

Pour les personnes handicapées, c'est la possibilité de découvrir un métier et d'amorcer un parcours d'insertion en découvrant une activité.

Pour les entreprises, c'est l'opportunité de sensibiliser leurs équipes, de dépasser les préjugés et de découvrir les compétences et les qualités professionnelles de ces personnes.

Pour les structures qui accompagnent les personnes handicapées, c'est l'occasion de resserrer les liens avec les employeurs locaux et ainsi faciliter la compréhension de leurs attentes et leurs besoins.

Toutes les informations sur : <https://www.duoday.fr/>



Déploiement du nouveau système d'information des MDPH

Toutes les MDPH sont fortement mobilisées en 2019 sur le changement de leur système d'information. Ce projet national est porté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) afin que les systèmes d'informations de toutes les MDPH de France soient compatibles.

L'ensemble des MDPH doivent adopter un système d'information labellisé « tronc commun » d'ici la fin de l'année 2019.

Dans les Hauts-de-Seine, la bascule vers le nouveau système d'information est prévue à la rentrée prochaine.

Une journée de présentation était organisée à la MDPH de Paris le 4 avril dernier à destination des MDPH ayant le même éditeur.

Paris était en effet « pilote » du projet et utilise le nouveau système d'information depuis le mois de février dernier.



Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés en Ile-de-France

Dans le cadre de la mise en œuvre de la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la MDPH 92 a participé, le 9 avril, aux rencontres régionales interprofessionnelles organisées par le PRITH autour du thème « apprentissage et handicap ».

En collaboration avec la Mission Locale de Paris et l'agence Pôle Emploi d'Antony, la MDPH a animé l'atelier « parler handicap à un apprenti et sa famille ».

Les échanges, très diversifiés, ont porté sur le processus d'acceptation du handicap, la nécessaire élaboration d'un projet construit et adapté aux capacités de l'apprenti, la collaboration entre institutions autour du futur apprenti ainsi que les modalités de constitution d'un dossier auprès de la MDPH.

Les modalités de la réforme de l'apprentissage, leur dynamique inclusive et leur impact sur les personnes en situation de handicap ont été abordés tout au long des échanges.

Réunion du réseau des référents handicap des Hauts-de-Seine

Le réseau des référents handicap des communes des Hauts-de-Seine s'est réuni à la MDPH le jeudi 11 avril.

Cette réunion était l'occasion de présenter Elise Brette, nouvelle responsable de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ».

Les équipes ont partagé des éléments sur l'activité de la MDPH et les décisions de la CDAPH et expliqué comment se déclinait la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » et le déploiement de l'outil « Via Trajectoire ».

La réunion a également permis de faire le point sur les évolutions législatives et réglementaires récentes et leur application par la MDPH.

Enfin, un temps d'échange a permis d'évoquer les modalités d'échanges de données entre la MDPH et les référents.

CAF 92 : appel à projets 2019

La Caf des Hauts-de-Seine soutient les initiatives à destination des familles ayant un enfant en situation de handicap.

Elle finance des aides financières à destination des publics rencontrant des besoins spécifiques pour les vacances et l'intégration d'enfants en situation de handicap au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants et des accueils de loisirs sans hébergement.

"Inclusion handicap" en direction des EAJE a été créé cette année leur permettant de renforcer leur accompagnement en direction des enfants en situation de handicap.

La Caf des Hauts-de-Seine maintient en plus l'ensemble des actions éligibles à l'appel à projets handicap pour les EAJE :

[En savoir plus sur <http://lalettrecaf92.blogspot.com/>](http://lalettrecaf92.blogspot.com/)

Agenda

Handy'Arts : un autre regard sur le handicap

du 1er avril au 3 mai

Le Festival Handy'Arts est de retour durant tout le mois d'avril

Expositions, spectacles, concours de clips vidéos et animations viendront mettre en avant le potentiel et les compétences créatives des personnes en situation de handicap.

Des informations sur le site :

<https://www.handyarts.fr>

11 mai
à 11h

**Musée Guimet
Hôtel Heidelberg
Paris**

Visite LSF de l'exposition "La voie du thé au Japon"

Rendez-vous dans le hall d'accueil du musée Guimet
6, place d'Iéna, 75016 Paris.

Conférencière : Laure Cariou

Handicap auditif

11 mai 2019
à 12h

**Cinémathèque Française
Paris**

**Autres dates : 8 juin et 13
juillet**

Handicap auditif

Visite guidée LSF de l'exposition "Quand Fellini rêvait de Picasso."

Adaptée pour le public sourd et malentendant, cette visite révèle les motifs des imaginaires communs de Fellini et Picasso en faisant dialoguer les œuvres des deux artistes.

Cinémathèque Française

[Information](#)

51 rue de Bercy 75012 Paris.

À cette occasion, l'équipe de l'Observatoire des ressources

**Journée d'étude :
Autisme et outils
numériques.
De la recherche aux
applications.**

**15 mai
9h15 à 16h30**

Suresnes

numériques adaptées (ORNA) proposera des conférences ainsi qu' un espace d'échanges autour de posters et de démonstrations sur le thème des outils numériques adaptés aux élèves avec troubles du spectre autistique (TSA).

[Programme](#)

[Inscription](#)

**Forum des associations de
familles ou
des associations de
personnes autistes
CRAIF**

**16 mai
à 14h**

Rencontre des associations de familles de personnes autistes d'Ile-de-France avec Asperger aide, Sur les bancs de l'école, Autisme Ensemble 95, Entraide autisme Val d'Oise, Détours 91, IdéOtistes, Ikgai, Tous solidaires autismes 93, Envol loisirs, PAARI, Add'autiste et d'autres.

Si vous souhaitez participer à ce forum, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/1XkWyshrdTcxVliN-ZUB9a2iYnQvqHVVUNSzP2kqg83c/edit>

Rencontres Andicat

du 20 au 24 mai

Paris

Andicat organise à Paris, une formation intitulée :
« Les fondamentaux des directeurs et cadres d'ESAT ».

Au programme : la réglementation propre aux ESAT, le rôle de la direction, la responsabilité, éthique et déontologie, le cadre budgétaire des ESAT...

Tél. : 01 42 40 15 28

E-mail : andicat@orange.fr

GerontHandicapExpo

du 21 au 23 mai

Porte de Versailles - Paris

Le salon pour les professionnels du grand-âge et du handicap, organisé par la FHF dans le cadre de Paris Healthcare Week.

Tél. : 01 73 28 72 02

E-mail : <mailto:info@pgorganisation.fr>

**Conférence européenne
autour du handicap de
l'enfant**

**du 23 au 25 mai
Cité des sciences
La Villette - Paris**

La 31ème conférence de la « European Academy of Childhood Disability » (EACD) réunit les experts internationaux de la recherche sur le handicap de l'enfant. L'événement rassemble plus de 1000 chercheurs et thérapeutes. Pour la première fois, l'EACD 2019 est ouvert aux personnes concernées et à leurs familles.

Cet événement permet à la profession de faire un point sur les thérapies et les médicaments les plus innovants pour soigner la paralysie cérébrale, les maladies rares, la myopathie, l'autisme, la déficience intellectuelle, l'AVC de l'enfant, etc.

[En savoir plus sur www.france-handicap-info](http://www.france-handicap-info)

**Assises nationales du
handicap**

du 23 et 24 mai

**20 avenue Georges
Sand
La Plaine Saint-Denis**

Organisées par le GEPSO, les Assises nationales du handicap 2019 ont pour thème : « Comment négocier le virage inclusif pour répondre au mieux aux besoins des usagers ? »

Tél. : 01 44 68 88 33

E-mail : communication@gepso.com

59ème congrès de

L'Unapei consacre son 59e congrès au thème : « Choisir sa voie et

l'Unapei

du 23 au 25 mai

Lyon

vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider ». Comment permettre aux personnes handicapées intellectuelles de décider de leur projet de vie, d'exprimer leur avis sur tout ce qui les concerne ? Comment créer les conditions d'une vie sans influence externe excessive ?

Tél. : 01 44 85 50 50

E-mail : public@unapei.org

Dossier



Actualité législative

Loi Justice : de nouveaux droits pour les personnes protégées

La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice fait évoluer les droits des majeurs protégés (personnes sous sauvegarde de justice, tutelle ou curatelle). Dans un communiqué commun, les ministres de la Justice, des Solidarités et de la Santé et de l'Intérieur, ainsi que la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, se félicitent de "l'entrée en vigueur immédiate de mesures renforçant les droits et l'autonomie des majeurs protégés". En effet, la plupart des dispositions prévues par la loi ne nécessitent pas de décret d'application.

- Les majeurs protégés par une mesure de tutelle peuvent désormais se marier, se pacser ou divorcer sans demander l'autorisation préalable de leur tuteur ou du juge. Ils devront toutefois informer par avance leur tuteur ou leur curateur de leurs décisions personnelles, ceux-ci pouvant alors s'y opposer - sous le contrôle du juge - s'ils estiment qu'il existe un risque pour la personne protégée.

- Les majeurs protégés par une mesure de tutelle peuvent voter sans exception. La loi abroge l'article L.5 du code électoral, prévoyant que "lorsqu'il ouvre ou renouvelle une

mesure de tutelle, le juge statue sur le maintien ou la suppression du droit de vote de la personne protégée".

- La loi allège également la liste des autorisations préalables à certaines décisions : l'ouverture, la clôture et la modification des comptes bancaires au nom du majeur dans sa banque habituelle, partage amiable d'une succession ou d'une indivision (sauf en présence de conflits d'intérêts), acceptation d'une succession dont les biens excèdent manifestement les dettes, conclusion d'une convention-obsèques, tous les actes de santé (sauf en cas de désaccord de la personne).

La loi permet aussi de mieux prendre en compte la volonté d'une personne ayant anticipé sa perte d'autonomie. Le mandat de protection future s'applique dorénavant en priorité à toute autre mesure de protection (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle). Enfin, elle promeut l'habilitation familiale, mesure de protection souple, et l'élargit aux situations ne nécessitant qu'une assistance.

Pacte national pour la protection de l'enfance

Le gouvernement prépare pour le mois de juillet un Pacte national pour la protection de l'enfance et mène actuellement une concertation associant toutes les parties prenantes (départements, acteurs de la justice, associations...).

Un groupe de travail est spécifiquement consacré à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. L'enjeu est de garantir l'accès des enfants handicapés à un accompagnement médico-social effectif et à un parcours de soins adapté à leur besoin.

Maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine

2, rue Rigault 92000 Nanterre
Tél. : 01 41 91 92 50

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

En savoir plus sur www.hauts-de-seine.fr



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)